



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods

#### Avis de construction

**Requérant :** Yoan Mérillat, chemin de Beau-Site 4

**Auteur du projet :** Yoan Mérillat et Caroline Gutzwiller, chemin des Beau-Site 4, 2520 La Neuveville

**Emplacement :** Parcelle 812, au lieu-dit "Chemin de Beau-Site 4", commune de La Neuveville

**Zone :** H2

**Objet protégé :** -

**Recensement arch. :** -

**Dérogation :** -

**Constructions et dimensions :** Selon plans déposés

**Projet :** Rénovation de la zone d'entrée (local avec terrasse) avec déplacement de l'escalier extérieur

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Municipalité de La Neuveville

#### Avis de construction

**Requérants :** Standconcept Sàrl, Route de Bienne 24, 2520 La Neuveville

**Auteur du projet :** Gms architectes, Ecluse 66A, 2000 Neuchâtel

**Emplacement :** Parcelle 1753, au lieu-dit "route de Bienne 139", commune de La Neuveville

**Zone :** Zone agricole

**Objet protégé :** -

**Recensement arch. :** -

**Dérogation :** -

**Constructions et dimensions :** Selon plans déposés

**Projet :** Fermeture d'un auvent et création d'une rampe de chargement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Municipalité de La Neuveville

#### Avis de construction

**Requérante :** Poste Immobilier, rue du Grand-Pré 2a, 1001 Lausanne

**Auteur du projet :** RBA SA, Bois-du-Pâquier 3, 2053 Cernier

**Emplacement :** Parcelle 147, au lieu-dit "Place de la Gare 5", commune de La Neuveville

**Zone :** Zone affectée à des besoins publics

**Objet protégé :** -

**Recensement arch. :** Oui

**Dérogation :** -

**Constructions et dimensions :** Selon plans déposés

**Projet :** Mise en conformité des Quais selon L-Hand. Suppression de 8 places de stationnement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Municipalité de La Neuveville

#### Avis de construction

**Requérants :** Rollier Frédéric et Silvia, chemin des Rives 74, 2520 La Neuveville

**Auteur du projet :** N. Marti SA, rue de la Gare 3a, 2520 La Neuveville

**Emplacement :** Parcelle 837, au lieu-dit "chemin des Rives 74", commune de La Neuveville

**Zone :** Plan de protection des rives "La Neuveville Saint-Joux partie Est 2" / H1

**Objet protégé :** -

**Recensement arch. :** -

**Dérogation :** -

**Constructions et dimensions :** Selon plans déposés

**Projet :** Construction d'une installation photovoltaïque sur le toit de la maison principale.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Municipalité de La Neuveville

#### Avis de construction

**Requérante :** Tanner Corinna, chemin des Rives 64, 2520 La Neuveville

**Auteur du projet :** GridExcell LLC, Grabenstrasse 15a, 6340 Baar

**Emplacement :** Parcelle 841, au lieu-dit "chemin des Rives 64", commune de La Neuveville

**Zone :** Plan de protection des rives "La Neuveville Saint-Joux partie Est 2" / H1

**Objet protégé :** -

**Recensement arch. :** -

**Dérogation :** -

**Constructions et dimensions :** Selon plans déposés

**Projet :** Construction d'une installation photovoltaïque sur le toit de la maison principale.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Municipalité de La Neuveville

#### Avis de construction

**Requérant :** Bolli Pascal, chemin de Vervas 37, 2520 La Neuveville

**Auteur du projet :** Bolli Pascal, chemin de Vervas 37, 2520 La Neuveville

**Emplacement :** Parcelle 1773, au lieu-dit "chemin de Vervas 37", commune de La Neuveville

**Zone :** Zone H2

**Objet protégé :** -

**Recensement arch. :** -

**Dérogation :** -

**Constructions et dimensions :** Selon plans déposés

**Projet :** Changement des fenêtres d'origine de la maison (année 1972) par des nouvelles fenêtres triple vitrage

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Municipalité de La Neuveville

**LA NEUVEVILLE**

La perle au bord du lac de Biemme

La Municipalité de La Neuveville recherche pour le Centre d'animation de jeunesse (CAJ) du district de La Neuveville un ou une :

**ANIMATEUR/TRICE A 60 %**

Type de contrat : Contrat à durée indéterminée

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> janvier 2024 ou date à convenir

Le CAJ est un lieu d'accueil pour enfants et adolescents de 6 à 20 ans qui propose des activités diverses, ludiques et gratuites soit dans les locaux mis à leur disposition, soit à l'extérieur, en fonction des saisons. Il offre un lieu de rencontre ouvert toute l'année en dehors des horaires scolaires.

**Votre mission :**

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge de groupes d'enfants de 6 à 12 ans et d'adolescents de 13 à 20 ans
- Vous proposerez quotidiennement des activités d'animation socioculturelle diverses pour un public d'enfants et d'adolescents
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux usagers du CAJ en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous effectuerez un travail social individualisé ainsi que de la prévention de manière quotidienne auprès d'adolescents ainsi que lors d'activités ou de manifestations
- Vous travaillerez dans un esprit d'équipe et de coopération

**Votre profil :**

- Animateur/trice socioculturel/le HES, CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine de l'animation enfance et jeunesse
- Aisance relationnelle avec les collègues et les enfants et adolescents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve d'initiative, de patience et de tolérance
- Personne ayant de la disponibilité en raison d'un horaire flexible (travail en soirée et week-ends)

**Nous offrons :** Une activité intéressante et variée au sein d'une structure dynamique.

**Traitement :** Selon échelle des traitements du personnel communal

**Informations :** Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Charles Hofer, animateur responsable, par téléphone : 078 400 34 35 ou par courriel : [charles.hofer@lecaj.ch](mailto:charles.hofer@lecaj.ch)

**Intéressé/e ?** N'hésitez pas à faire parvenir, par courrier postal, votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention "CAJ", au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, **jusqu'au mardi 12 décembre 2023**, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, novembre 2023 Le Conseil municipal

**LA NEUVEVILLE**

La perle au bord du lac de Biemme

La Municipalité de La Neuveville recherche pour le Centre d'animation de jeunesse (CAJ) du district de La Neuveville un ou une :

**ANIMATEUR/TRICE A 40 %**

Type de contrat : Contrat à durée déterminée

Entrée en fonction : 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 mars 2024.

Le CAJ est un lieu d'accueil pour enfants et adolescents de 6 à 20 ans qui propose des activités diverses, ludiques et gratuites soit dans les locaux mis à leur disposition, soit à l'extérieur, en fonction des saisons. Il offre un lieu de rencontre ouvert toute l'année en dehors des horaires scolaires.

**Votre mission :**

- Vous serez amené/e à gérer de manière autonome la prise en charge de groupes d'enfants de 6 à 12 ans et d'adolescents de 13 à 20 ans
- Vous proposerez quotidiennement des activités d'animation socioculturelle diverses pour un public d'enfants et d'adolescents
- Vous assurerez un encadrement de qualité aux usagers du CAJ en garantissant leur bien-être et leur sécurité
- Vous effectuerez un travail social individualisé ainsi que de la prévention de manière quotidienne auprès d'adolescents ainsi que lors d'activités ou de manifestations
- Vous travaillerez dans un esprit d'équipe et de coopération

**Votre profil :**

- Animateur/trice socioculturel/le HES, CFC d'assistant/e socio-éducatif/ve ou titre jugé équivalent
- Expérience dans le domaine de l'animation enfance et jeunesse
- Aisance relationnelle avec les collègues et les enfants et adolescents
- Personne sociable, avec facilité de contact et qui aime travailler en équipe
- Personne créative, qui a le sens de l'organisation, sait faire preuve d'initiative, de patience et de tolérance
- Personne ayant de la disponibilité en raison d'un horaire flexible (travail en soirée et week-ends)

**Nous offrons :** Une activité intéressante et variée au sein d'une structure dynamique.

**Traitement :** Selon échelle des traitements du personnel communal

**Informations :** Les renseignements concernant ce poste peuvent être obtenus auprès de M. Charles Hofer, animateur responsable, par téléphone : 078 400 34 35 ou par courriel : [charles.hofer@lecaj.ch](mailto:charles.hofer@lecaj.ch)

**Intéressé/e ?** N'hésitez pas à faire parvenir, par courrier postal, votre dossier complet accompagné de vos certificats et diplômes, avec la mention "CAJ", au Conseil municipal, Ressources humaines, Place du Marché 3, 2520 La Neuveville, **jusqu'au mardi 12 décembre 2023**, qui le traitera en toute confidentialité. **Seules les candidatures correspondant aux critères requis seront traitées.**

Vous devez présenter des antécédents compatibles avec la mission qui vous est confiée. L'extrait standard et l'extrait spécial du casier judiciaire seront demandés lors de l'engagement.

La Neuveville, novembre 2023 Le Conseil municipal

# Bons Cadeaux Piscine du Landeron

**Saison 2024****Avec un Rabais de 10%**

- + Tarif indigène pour les Neuvevillois
- + Une idée pour un cadeau de Noël !

En vente au Kiosque du Centre Le Landeron

**Avis de construction**

**Requérants :** Stalder Nadine et François, chemin des Rondans 25, 2520 La Neuveville

**Auteur du projet :** F. Borgeat Chauffage, Marais 10, 2074 Marin-Epagnier

**Emplacement :** Parcelle 783, au lieu-dit "chemin des Rondans 25", commune de La Neuveville

**Zone :** Zone H2

**Objet protégé :** -

**Recensement arch. :** -

**Dérogation :** -

**Constructions et dimensions :** Selon plans déposés

**Projet :** Fourniture et pose d'une pompe à chaleur air/eau extérieure.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au Service de la gestion du territoire jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Ils peuvent également être consultés sur le portail internet cantonal e-bau.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 1<sup>er</sup> décembre 2023 au 1<sup>er</sup> janvier 2024. Les oppositions dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges doivent être envoyées au Service de la gestion du territoire, Place du Marché 3, CP 263, 2520 La Neuveville, au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

La Neuveville, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

Municipalité de La Neuveville



Commune Bourgeoise  
Hôtel-de-Ville 11

2520 La Neuveville

## CONVOCATON À L'ASSEMBLÉE BOURGEOISE

Date: Samedi 16 décembre 2023

Heure: 17.00 h.

Lieu: Salle de Bourgeoisie, Hôtel-de-ville,  
La Neuveville

**Ordre du jour**

1. Ouverture
2. Procès-verbal du 24 juin 2023
3. Budget 2024
4. Forêt
5. Divers

Le Maître bourgeois  
Claude Evard

**PLANNING FAMILIAL AU CENTRE HOSPITALIER DE BIENNE**

Les conseils sont gratuits, en toute confidentialité, également pour les mineurs sur rdv.

- grossesse désirée ou imprévue.
- contraception (remise de la "pilule du lendemain")

Tél. 032 324 24 15 - Centre hospitalier de Biemme, 2501 Biemme. [www.szb-chb.ch](http://www.szb-chb.ch)



**LES INFOS DU MUNICIPAL**  
8 décembre 2023

**FERMETURE DES BUREAUX  
DE L'ADMINISTRATION PENDANT  
LES FETES DE FIN D'ANNEE**

Les bureaux de l'administration municipale seront fermés au public le jeudi 21 décembre 2023 à 17h45. Ils rouvriront le lundi 8 janvier 2024 à 08h30. Il faut préciser que les employés et les employées qui prennent congé le font sur leur solde de vacances disponible. Pour les urgences (et uniquement pour celles-ci) le service de l'équipement (réseau électrique) est atteignable au numéro 032 / 752 10 99 et le service des eaux TLN (réseau d'eau potable) au numéro 079 / 904 55 12.

Les membres du Conseil municipal ainsi que tous les collaborateurs et toutes les collaboratrices de la Municipalité vous souhaitent de joyeuses fêtes de Noël ainsi qu'une heureuse et prospère année 2024, empreinte de succès et soutenue par une bonne santé.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

**Paroisse réformée de La Neuveville**

**EN AVENT TOUTE !**

Dimanche 10 décembre, nous vous accueillons dès 10h à la Blanche-Eglise pour un café-thé, tresse, avant d'écouter de 11h à midi, l'Orchestre des jeunes de la Chaux-de-Fonds, direction François Lilienfeld. Au cours d'une célébration sur le thème de la lumière, ils interpréteront des œuvres de Händel, Bach, mais aussi des morceaux joués lors de la fête juive du mois de décembre, appelée Hanouca. Ca sera une belle manière d'allumer une 2e bougie à notre couronne de l'Avent!

Samedi 16 décembre, nous vous invitons à 17h à la Blanche-Eglise pour le spectacle de Noël des enfants intitulé "retour vers le futur", puis dès 18h30, nous vous attendons à la maison de paroisse réformée, ch. de la Raisse 3, pour un repas offert à tous : émincé, gratin et dessert ! Sur scène vous aurez le plaisir d'écouter "the lost paradise", avec Timothée Robert et ses excellents musiciens; Héloïse et Jeremy Berger, voix, guitare et piano pour quelques chansons, ainsi que les 3 Ebbutt ! Merci de vous inscrire jusqu'au 11 décembre, en indiquant votre nom, coordonnées et le nombre de personnes au 032 751 10 35 (répondeur) ou par mail : [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch). Enfants, jeunes, familles et plus âgés bienvenus !

Nous nous réjouissons de vous retrouver pour un Noël étincelant !

John Ebbutt, pasteur

**Pour un Noël chaleureux  
le soir du 24 décembre 2023**

Inscrivez-vous et venez passer un agréable moment en notre compagnie le dimanche 24 décembre 2023 à la salle des Epancheurs, en face de la gare de La Neuveville dès 18h30, que vous soyez seul(e) ou accompagné(e), un apéritif suivi d'un repas vous sera gracieusement offert.

Pour une question d'organisation, nous vous demandons de vous annoncer d'ici au 15 décembre 2023 au moyen du bulletin d'inscription ci-dessous

Nom .....  
Prénom .....  
Adresse .....  
NPA et lieu .....

**Un bulletin d'inscription par personne à remplir SVP merci**

A envoyer à :  
Contrôle des habitants / Mme M. Ramdoo-Dick  
Place du Marché 3 / 2520 La Neuveville  
Tél. 032 752 10 01 / E-mail : [ph@neuveville.ch](mailto:ph@neuveville.ch)



**Commune mixte de Plateau de Diesse**

**Analyses de l'eau potable**

En date du 21 novembre dernier, le service d'inspection de l'eau potable du canton de Berne a prélevé 3 échantillons d'eau dans notre réseau de distribution communal, soit :

- Lamboing**
- Station de pompage, lavabo avant UV
- Station de pompage, lavabo après UV
- Réservoir la Côte

Le but de ces contrôles était la vérification des exigences légales posées à l'eau potable.

**Échantillon n° 174731: Lamboing / 15102, Source de l'école Lamboing, Station de pompage, lavabo avant UV, arrivé source de l'école**

Température au moment du prélèvement 9,7 °C  
Critères d'analyse Qualité microbiologique  
Analysé microbiologiquement le 22.11.2023

**Résultats d'analyse et appréciation**

L'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

**Échantillon n° 174732: Lamboing / 15106, Source de l'école Lamboing, Station de pompage, lavabo après UV (robinet droit)**

Température au moment du prélèvement 9,6 °C  
Critères d'analyse Qualité microbiologique  
Qualité physique et chimique  
Analysé microbiologiquement le 22.11.2023

**Résultats d'analyse et appréciation**

L'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.

**Échantillon n° 174733: Lamboing / 15107, Source de l'école Lamboing, Réservoir la Côte, départ**

Température au moment du prélèvement 10,1 °C  
Critères d'analyse Qualité microbiologique  
Qualité physique et chimique  
Analysé microbiologiquement le 22.11.2023

**Résultats d'analyse et appréciation**

L'échantillon était en règle au regard des critères mentionnés.



**Les centres de consultation  
à votre proximité**  
[www.infoentraide-be.ch](http://www.infoentraide-be.ch)  
0848 33 99 00

*Je m'aide... aidons nous !*

**Selbsthilfe BE  
Info-Entraide BE**

**Horaires 2023 - Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudiedesse.ch](mailto:info@leplateaudiedesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : [www.leplateaudiedesse.ch](http://www.leplateaudiedesse.ch)

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
	25.12.2023	02.01.2024	Fermeture fin d'année

**Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse**

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

**Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOBUS  
À DIESSE, LAMBOING ET PRÊLES  
Stationnements du 4<sup>ème</sup> trimestre 2023****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal «Le Battoir», entre 11h00 et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif, entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du Cheval Blanc et la boulangerie Bayard, entre 14h30 et 15h30

9 décembre, 23 décembre.

L'administration communale

**COMMUNE MIXTE DE PLATEAU DE DIESSE  
AUX AYANTS DROIT DE VOTE  
EN MATIÈRE COMMUNALE****CONVOCAION**

à l'Assemblée communale  
du jeudi 14 décembre 2023  
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse

**Ordre du jour****1. Budgets 2024**

- Introduction
- Présentation et approbation du budget 2024 de la Communauté scolaire du Plateau de Diesse
- Présentation et approbation du budget 2024 de la Communauté scolaire du Collège de District de La Neuveville
- Présentation et approbation du budget 2024 du Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse (SSPP)
- Présentation et approbation du budget communal 2024 basé sur une quotité d'impôts (inchangée à 1.85), une taxe immobilière (inchangée à 1.3%), une taxe des chiens (inchangée : village Fr. 80.00 / campagne Fr. 50.00), une vignette verte (inchangée à Fr. 80.00).

**2. Approbation d'une dépense périodique de CHF 50'000.00 (quote-part pour la Commune mixte de Plateau de Diesse de CHF 35'000.00 environ) pour la location, par le Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, du bâtiment de la route de Lamboing 34, à Diesse**

- Présentation du dossier
- Approbation d'une dépense périodique de CHF 50'000.00 (quote-part pour la Commune mixte de Plateau de Diesse de CHF 35'000.00 environ) pour la location, par le Syndicat des Sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse, du bâtiment de la route de Lamboing 34, à Diesse.

**3. Vente d'un terrain de 910 m<sup>2</sup>, parcelle 2417 du ban de Diesse, pour le prix de CHF 136'500.00**

- Présentation du dossier
- Approbation de la vente d'un terrain de 910 m<sup>2</sup>, parcelle 2417 du ban de Diesse pour le prix de CHF 136'500.00
- Délégation de la compétence au Conseil communal pour la conclusion du contrat de vente d'un terrain de 910 m<sup>2</sup>, parcelle 2417 du ban de Diesse

**4. Assermentation des nouveaux membres des autorités**

- Promesse solennelle de M. Igor Spychiger, en qualité de Vice-président des Assemblées
- Promesse solennelle de Mme Céline Racine, en qualité de nouvelle Conseillère communale
- Promesse solennelle de M. André Hofer, en qualité de nouveau Conseiller communal

**5. Assermentation d'une nouvelle collaboratrice**

- Promesse solennelle de Mme Adeline Devaud, responsable de la crèche communale "La Luciole"

**6. Informations du Conseil communal****7. Divers et imprévus****Informations :**

Les documents se rapportant à cette assemblée sont déposés en consultation au bureau communal durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

<http://www.leplateaudiedesse.ch/la-commune/assemblees-communales>

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités commu-

nales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Prêles, le 10 novembre 2023

**EBILL - SÛR, SIMPLE ET ÉCOLOGIQUE**

Vous avez, dès à présent, la possibilité de recevoir électroniquement les factures directement dans votre espace bancaire.

Inscrivez-vous depuis votre e-banking, sous la rubrique e-bill. Dans la liste des fournisseurs, vous nous trouvez sous : Commune mixte de Plateau de Diesse.

Prêles, le 1<sup>er</sup> décembre 2023

L'administration communale

**FERMETURE DE L'ADMINISTRATION  
COMMUNALE, DE LA HALLE  
POLYVALENTE DE PRÊLES  
ET DE LA DÉCHETTERIE**

En raison des fêtes de fin d'année, l'administration communale sera fermée du lundi 25 décembre 2023 au mardi 2 janvier 2024.

En cas d'urgence, veuillez appeler le répondeur de l'administration communale, au 032 315 70 70, qui vous indiquera la procédure à suivre.

La halle polyvalente de Prêles, quant à elle, sera fermée du vendredi 22 décembre 2023 au dimanche 7 janvier 2024.

La déchetterie de Diesse sera fermée le lundi 25 décembre 2023 et le 1<sup>er</sup> janvier 2024.

Concernant les inscriptions au chômage, nous rappelons aux personnes concernées qu'elles doivent s'annoncer directement à l'ORP de Bienne au numéro 031 635 35 60.

Pour ce qui est des pièces d'identité, vous devez prendre rendez-vous au 031 635 40 00 ou sur [www.passeportsuisse.ch](http://www.passeportsuisse.ch). Vous devrez ensuite vous rendre dans un des centres de documents d'identité de Bienne ou de Courtelary.

Les Autorités et l'administration communale vous souhaitent d'ores et déjà d'excellentes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024.

L'administration communale

**ALCOOL  
ET MÉDICAMENTS :  
GARE AU MÉLANGE !**  
Informez-vous !

APPELEZ-NOUS !  
0800 105 105  
[www.addictionsuisse.ch](http://www.addictionsuisse.ch)



ADDICTION | SUISSE



## Souper de Noël

13 décembre 2023 / 16h00 / Battoir de Diesse

Chères et Chers Aînés de la Commune mixte de Plateau de Diesse, nous avons le plaisir de vous convier pour le repas de Noël qui aura lieu le 13 décembre 2023 à 16h00 au Battoir de Diesse.

Nous vous prions de bien vouloir vous inscrire **jusqu'au vendredi 8 décembre 2023** auprès de l'administration communale au 032 315 70 70 ou à l'aide du bulletin d'inscription ci-dessous.

Les personnes domiciliées dans les villages de Diesse, Lamboing et Prêles, qui auraient besoin d'un transport jusqu'au lieu de rendez-vous, peuvent **l'inscrire sur le bulletin d'inscription**.

Les personnes résidant dans un home peuvent faire appel **au service de transport de la Croix-Rouge** (réservation du lundi au vendredi de 08h30 à 11h30 au no **032 489 10 03**).

Le groupe d'animation des aînés se réjouit de vous revoir nombreuses et nombreux à cette occasion.

Nous profitons de cette annonce pour adresser tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur aux aînés de notre commune qui ont fêté leur anniversaire dans le courant du mois de novembre.

### Talon d'inscription - Souper de Noël

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Localité : .....

No de tél. : ..... Transport : NON OUI

Ouvert aux personnes retraitées (64 ans pour les femmes, 65 ans pour les hommes)

Talon à retourner à l'administration communale, La Chapelle 2, 2515 Prêles  
032/ 315 70 70 [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch)

**Jusqu'au vendredi 8 décembre 2023**

### Tirs de feux d'artifice

## Autorisation requise !



Voici bientôt venu le temps des célébrations et certains souhaiteront sans doute procéder à des tirs de feux d'artifice. Nous tenons cependant à rappeler les dispositions de notre Règlement de police communale, qui précisent, à son art. 22 :

**Les feux d'artifice doivent être conservés et tirés uniquement de sorte qu'ils n'entraînent aucun danger pour les personnes, les animaux et les choses. Sont réservées les dispositions de la LExpl. Une autorisation de l'autorité de police communale doit être obtenue pour avoir le droit de tirer un feu d'artifice.**

Nous prions donc les intéressés de bien vouloir se conformer aux dispositions ci-dessus et les en remercions d'avance.



Commune mixte de Plateau de Diesse  
**L'Administration communale**



## CALENDRIER DES FENÊTRES DE L'AVENT GROUPE D'ANIMATIONS DE PLATEAU DE DIESSSE

**Soyez attentifs, la liste s'est étoffée.**

Vous êtes invités à aller voir les fenêtres des 3 villages !

Merci d'amener votre tasse avec vous lors d'une visite de fenêtre.

Un sapin sera offert par le GAPD pour chaque fenêtre lors de la traditionnelle vente de sapins (le 16 décembre dans son village).

Date	Nom/Prénom	Village et Adresse	Collation	Heure
1	Elena Sprunger	DIESSSE Route de Nods 5	Oui	18h00
2	Famille Spychiger	PRÊLES Mont-Sujet 22	Oui	18h30
	Pierrette Jeanneret	DIESSSE Route de Nods 30	Oui	18h30
3	Richard et Delia Bangerter	DIESSSE Chenaux 3	Oui	18h00
4	La Bourgeoisie de Prêles	PRÊLES Chemin du Stand 3	Oui	18h30
	Famille Perrenoud	LAMBOING Le Verger 2	Oui	18h00
5	Christian Bussien et Dominique Bessire	LAMBOING La Chauz 5	Non	
	Classe de 4 <sup>ème</sup> harmos, école	PRÊLES Rte de Diesse 11	Non	
6	Cabinet de physiothérapie et ostéopathie Studer	DIESSSE Route de Nods 1	Non	
	Cabinet de physiothérapie et ostéopathie Studer			
7	Anne-Lise Lecomte	LAMBOING Route d'Orvin 15	Oui	18h30
	Mireille Guillaume	DIESSSE Chemin neuf 10	Oui	18h
8	Emma Sunier	DIESSSE Rte de Lamboing 1	Oui	18h30
	Famille Mosimann	LAMBOING Route de Diesse 42	Oui	18h30
9	Famille Béguelin - Caudoux	LAMBOING Sur le Crêt 5	Oui	18h00
	Christophe Lecompte	DIESSSE Le Pavé 3	Oui	18h30
10	Famille Meixenberger	DIESSSE Le Pavé 15	Oui	18h
	Loïc Lecomte	LAMBOING Sur le Crêt 20	Oui	18h30
11	Anne-Lise Schild	DIESSSE Chemin Neuf 1	Oui	18h30
	Direction et secrétariat de l'école	PRÊLES Route de Diesse 11	Non	
12	Sidonie Glauque	PRÊLES Sous Banbois 21	Non	
	Famille Cattin	LAMBOING Derrière Ville 5	Oui	18h30
13	Laurence et Jean-François Carrel	DIESSSE Route de Nods 20	Oui	18h
	Chris et Susanne Tucker	DIESSSE Derrière Montet 2	Non	
14	Famille Fuchs / Guillaume	LAMBOING La Ravoye 13	Non	
	Famille Jeanneret	DIESSSE Ch. de la Groisière 11	Oui	18h30
15	Famille Bärtschi	LAMBOING La Source 5	Oui	18h00
	Mireille Guillaume	DIESSSE Chemin neuf 10	Oui	18h
16	Evelyn Endress	DIESSSE Derrière Montet 6	Oui avec les familles Tucker	18h30
	Richard et Janey Tucker	DIESSSE Derrière Montet 2	Non	
17	Chris et Suzanne Tucker	DIESSSE Derrière Montet 2	Non	
	Famille Thöny		Oui	18h00
18		LAMBOING Rte de Diesse 34 (côté la Pierre)		
	Famille Béguelin	LAMBOING Derrière Ville 1	Oui	18h00
19	Famille Gerber	DIESSSE Ch. de l'Arzilière 2	Oui	18h30
	Famille Wermelle	LAMBOING Champ la Dame 5	Oui	18h30
20	Famille Messer / Coucheman	DIESSSE Le Mamelon Vert 10	Non	
21	Paroisse Réformée	DIESSSE Eglise	Oui	18h30
	Boucherie Jacot	LAMBOING Route de Diesse 4	Oui	9h - 13h
22	Famille Morrissey / Rickli	DIESSSE Route de Prêles 12	Non	
23				
24				



### VENTE DE SAPINS DE NOËL DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES

Le Groupe d'Animations de Plateau de Diesse vendra, comme chaque année les sapins de Noël dans les trois villages :

**le samedi 16 décembre 2023, de 10h à 11h**

**Diesse :** sur la place devant le collège au centre du village

**Lamboing :** sur le parking de la salle communale du Cheval Blanc

**Prêles :** sur la place de la fontaine au centre du village

Le prix du sapin est de Fr. 10.00 avec un paiement au comptant.

Venez nombreuses et nombreux !

*Le Groupe d'Animations de Plateau de Diesse en collaboration avec le Triège forestier du Mont-Sujet*

### SABLE À CHATS DANS LES ROBIDOGS



Depuis quelques temps, il est constaté que certains citoyens déposent la litière de leur chat dans des robidogs.

Même si le chat est un animal de compagnie, son sable ne peut malheureusement pas être évacué de la sorte, étant donné qu'aucune taxe spécifique n'est perçue par la commune pour ces animaux.

La commune compte sur votre compréhension et remercie les propriétaires de chats de bien vouloir éliminer ces litières avec les ordures ménagères déposées dans les conteneurs semi-enterrés.

*L'administration communale*

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

### RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ

Les employés communaux procéderont aux relevés des compteurs d'eau dans les trois villages, et d'électricité à Lamboing, dès la semaine 50, soit du:

**11 décembre 2023 au 5 janvier 2024**

Les personnes qui ne seraient pas présentes lors de ces relevés sont priées d'afficher le relevé sur la porte d'entrée ou de remplir le formulaire ci-dessous, puis de le déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale de Prêles ou de l'envoyer par mail à l'adresse suivante : [info@leplateaudediesse.ch](mailto:info@leplateaudediesse.ch).

A défaut, il faudra remplir le formulaire qui sera déposé dans votre boîte aux lettres et le remettre sans tarder à l'administration communale. Nous vous en remercions par avance.

*L'administration communale*

#### Formulaire de relevé d'eau, état au 31.12.2023

Nom/Prénom : .....

.....

Rue : .....

.....

Localité : .....

No compteur : .....

Etat ..... m<sup>3</sup>

#### Formulaire de relevé d'électricité, état au 31.12.2023

Nom/Prénom : .....

.....

Rue : .....

.....

Localité : **2516 Lamboing**

No compteur : .....

Etat 1.8.1 HT..... kWh

2.8.2 HT..... kWh

**Panneaux Photovoltaïques :**

1.8.1 HT..... kWh

2.8.2 HT..... kWh

Pour le service électrique de Lamboing (SEL). Vous avez la possibilité d'annoncer votre relevé sur notre site internet :

<https://sel.leplateaudediesse.ch/sel/Service-clients/Relevés-compteurs.html>

### WIFI PLATEAU PUBLIC



Le Conseil communal vous informe qu'il a décidé de résilier le contrat de maintenance du Wifi Plateau public pour les bâtiments du Battoir et du milieu du Village de Diesse, le Cheval

Blanc de Lamboing. Cette résiliation de prestations prend effet au 30 novembre 2023. L'abonnement de la Halle polyvalente de Prêles prend fin au 31 janvier 2024. Cette décision repose sur une très faible utilisation du service offert et dans l'optique d'économiser sur certains coûts.

Prêles, le 8 décembre 2023

Le Conseil communal



PAROISSE RÉFORMÉE DE NODS

ASSEMBLÉE DE PAROISSE

**Lundi 11 décembre 2023 à 19h30  
à la cure, Route de Diesse 5, Nods**

#### Ordre du jour

1. Accueil et salutations
2. Message du pasteur (M. Marco Pedroli)
3. Budget 2024 et quotité d'impôt (présentation et acceptation)
4. Plan financier pour les années 2024 à 2029 (information)
5. Présentation du décompte final relatif aux travaux de rénovation de l'immeuble de la cure, Rte de Diesse 3 (crédit d'engagement de CHF 120'000 accepté par l'assemblée du 13.6.2022) et approbation du dépassement de crédit
6. Rapport de la catéchète (Mme Sarah Holzmann)
7. Reconstitution d'un Conseil de paroisse – élections des membres
8. Rapport relatif aux pourparlers en cours en vue d'une fusion éventuelle avec la paroisse de Diesse
9. Divers et imprévus

Conformément à l'article 68 du Règlement d'organisation, le procès-verbal de l'assemblée sera déposé publiquement durant 20 jours, soit du 15 décembre 2023 au 4 janvier 2024.

Pour le consulter, les intéressé-e-s voudront bien s'adresser à Mme Liliane Darioly.

**Les administrateurs de la paroisse**  
Liliane Darioly Michel Walthert

# Pouvoir tout dire et être écouté

Un entretien aide.

Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Aide par mail: [www.143.ch](http://www.143.ch)

**Tel 143**  
La Main Tendue





## HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

**Décembre**

<b>Lundis</b>	11, 18	8h00 à 12h
<b>Samedis</b>	2, 16	8h00 à 12h
<b>Mercredi</b>	27	8h00 à 12h

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

**ADMINISTRATION COMMUNALE**

## Fêtes de fin d'année

### Fermeture du bureau communal



L'Administration communale de Nods sera fermée du  
**25 décembre 2023 au 7 janvier 2024.**

Les Autorités et l'Administration communale présentent  
 à toutes & tous leurs vœux les meilleurs pour la nouvelle année.

**COMMUNE DE NODS**

### STATIONNEMENT DU BIBLIOBUS



Le bibliobus s'arrêtera à Nods le samedi 9 décembre de 09h30 à 10h45 sur le parking du restaurant du Cheval Blanc



A des fins de prévention, de sensibilisation et de sécurité routière, l'opération Nez rouge redémarre cette année à partir du 1<sup>er</sup> décembre prochain.

L'antenne du Jura bernois propose les dates suivantes pour venir en aide aux personnes qui en auraient besoin :

VE	8.12. 2023	de 22h00 à 04h00
SA	9.12. 2023	de 22h00 à 04h00
VE	15.12. 2023	de 22h00 à 04h00
SA	16.12. 2023	de 22h00 à 04h00
VE	22.12. 2023	de 22h00 à 04h00
SA	23.12. 2023	de 22h00 à 04h00
DI	24.12. 2023	de 22h00 à 04h00
LU	25.12. 2023	de 16h00 à 04h00
MA	26.12. 2023	de 22h00 à 04h00
ME	27.12. 2023	de 22h00 à 04h00
JE	28.12. 2023	de 22h00 à 04h00
VE	29.12. 2023	de 22h00 à 04h00
SA	30.12. 2023	de 22h00 à 04h00
DI	31.12. 2023	de 22h00 à 05h30
LU	1.1. 2024	de 22h00 à 05h00



Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)

### RAMASSAGE DU PAPIER

Le prochain ramassage du papier pour la commune de Nods aura lieu les

**15 et 16 décembre 2023**

A cet effet, une benne sera déposée à la déchèterie dès 08.00 h.

**RAPPEL IMPORTANT :** le papier doit être ficelé par paquets ou éventuellement mis dans des sacs papier dont les anses auront été préalablement retirées. Par sacs en papiers, il faut entendre les cabas en papier, mais pas les sacs pour les aliments des animaux qui sont totalement interdits. De plus en aucun cas il ne doit être emballé dans des sacs en plastique ou poubelles.

Nous vous remercions par avance de tenir compte de ce qui précède et restons volontiers à votre disposition pour tout renseignement.

ADMINISTRATION COMMUNALE

## Fenêtres de l'aveut

### NODS

1. FROMAGERIE RTE LIGNIÈRES 5
2. CONRAD D.+A. RTE CHASSERAL 6
3. NIOLA TEAM/STECY RTE CHASSERAL 10 COLLATION DÈS 16H
4. JOSIANE ET BERNARD PL. DU VILLAGE 8 COLLATION DÈS 18H
5. SAUSER I.+D CH. CHUFFORT 7
6. ECOLE DE NODS RTE DE LIGNIÈRES
7. BOUCHERIE GINDRAT RTE DE DIESSÉ 9
8. BRÜLHART P. LES COMBES 177 COLLATION DÈS 18H
9. VENTRICE P. CH. DE L'ÉGLISE 7 COLLATION DÈS 18H
10. SCEMAMA M.+C CHAMPS VILLIER 15 COLLATION 17-19H
11. UHLMANN J.+D. CH. PLEIN-VENT 7
12. SUNIER-MOSER-RUZZI RUE BREVOL 1 COLLATION DÈS 18H
13. WÄLCHI NICOLE SOUS PLANCHES GRENIER 4A COLLATION DÈS 19H
14. SUNIER ANDRÉ CH DU STAND 11
15. BLUM VINCENT FORGE /BATTOIR 18H MAGIE DE NOËL
16. HOWALD-CARNAZZI SS PLANCHE GRENIER 14 COLLATION DÈS 18H
17. MENUISERIE BOTTERON RTE LIGNIÈRES 6 COLLATION DÈS 17H
18. BÜRKI-GEISER PLACE DU VILLAGE 11 COLLATION DÈS 18H
19. AUBRY V.+J IMPASSE DES LUTINES COLLATION DÈS 18H30
20. FRESARD A.+C.+Z LES AUGES 12 COLLATION DE 17-19H
21. DARIOLY L.+E SS PLANCHE GRENIER 12 COLLATION DÈS 18H
22. BERTHOLD-GAMRON IMPASSE DES JOUQUILLES 5
23. MASSARI C.+C RTE CHASSERAL 6C COLLATION DÈS 18H
24. SDN BATTOIR
27. TOURNÉE DES FENÊTRES 19H BATTOIR COLLATION DÈS 20H

Un grand merci à toutes les personnes qui se sont investies pour rendre notre village rayonnant durant cette période.



**RELEVÉ DES COMPTEURS D'EAU ET D'ÉLECTRICITÉ**

Les employés communaux procéderont au relevé des compteurs dans les semaines du

11 au 22 décembre 2023

Les personnes qui ne seraient pas présentes sont priées de noter les relevés de leur(s) compteur(s) selon le modèle ci-joint sur une feuille de papier et de l'afficher visiblement sur leur porte d'entrée jusqu'à ce que les employés la retirent. Vous pouvez également envoyer les relevés ou une photo des relevés par mail à l'adresse suivante : [ch.evard@nods.ch](mailto:ch.evard@nods.ch)

Nous vous en remercions par avance.

ADMINISTRATION COMMUNALE

**Electricité**

Compteur no \_\_\_\_\_

HT (1.8.1)

BT (1.8.2)

Compteur no \_\_\_\_\_

HT (1.8.1)

BT (1.8.2)

HT Photov. (2.8.1)

BT Photov. (2.8.2)

**Eau**

Compteur no \_\_\_\_\_

Relevé

Nom: \_\_\_\_\_

Prénom: \_\_\_\_\_



**TELETHON**

**Samedi 9 décembre 2023**

Les sapeurs-pompiers du Plateau de Diesse soutiennent la fondation !

Nods, devant le hangar des pompiers

Dès 9h30 – Café / Apéro

Dès 11h30 – Soupe aux pois et jambonneaux

Le service est principalement « A l'emporter », autant que possible, amenez vos récipients !

**Bénéfice intégralement reversé en faveur du Téléthon**

**MAGIE DE NOËL**  
*15 déc 2023*

18H BATTOIR DE NODS

THÉ ET VIN CHAUD OFFERTS

CONCERT CHORALE  
ECOLE DU PLATEAU DE DIESSE

RISOTTO OFFERT

CONCERT DE LA CHORALE  
ÉPHÉMÈRE

**Concert de Noël des fanfares  
du Plateau de Diesse**

Samedi 9 décembre 2023 à 19h30 à  
l'église de Diesse

Entrée libre

Avec la participation des jeunes  
cuivres de la communauté scolaire



## De nouvelles prestations innovantes pour les personnes en situation de handicap

Le 1<sup>er</sup> janvier 2024, le canton de Berne instaurera un nouveau système de soutien aux personnes en situation de handicap. Ces dernières auront une plus grande liberté de choix, notamment pour leur lieu de vie. Elles auront aussi accès à un éventail de prestations cantonales supplémentaires globalement unique en Suisse.

Lors de sa séance du 22 novembre 2023, le Conseil-exécutif a adopté l'ordonnance sur les prestations de soutien aux personnes en situation de handicap (OPHand). Cet acte concrétise la loi correspondante, adoptée à l'unanimité par le Grand Conseil, qui crée les bases pour renforcer l'autonomie des personnes en situation de handicap et moderniser le financement des institutions et des organisations concernées.

Jusqu'ici, le canton rétribuait les fournisseurs de prestations. Dans le cadre du nouveau système, il financera directement les prestations aux personnes en situation de handicap. Les besoins de soutien de chacune d'entre elles seront évalués individuellement par des personnes qualifiées travaillant au sein des institutions ou d'un service spécialisé. L'évaluation sera centrée sur la vie de tous les jours. Un soutien sera possible pour la prise en charge, le logement, le travail et les loisirs. Des spécialistes indépendants vérifieront ensuite les résultats de l'évaluation.

Les besoins de soutien relevés permettront de calculer un budget individuel qui permettra aux personnes bénéficiaires de recourir elles-mêmes aux prestations d'assistance dont elles ont besoin ou d'employer du personnel d'assistance. Les offres supplémentaires du canton profiteront à un cercle nettement plus large qu'actuellement : les personnes ne touchant pas de rente d'invalidité, mais uniquement une allocation pour impotence, en bénéficieront également. Par ailleurs, le travail des proches aidants pourra également être indemnisé jusqu'à concurrence d'un tiers des besoins relevés.

En complément, le canton met en place un forfait pour financer certains coûts d'exploitation ainsi que l'infrastructure des institutions. Tous les processus pourront être gérés de manière efficace dans l'application en ligne "AssistMe". Le transfert vers le nouveau système se fera de manière échelonnée au cours des quatre prochaines années. Des offres de conseil complètes seront mises à la disposition des personnes en situation de handicap pendant la période de transition.

Avec ce changement de paradigme, le canton de Berne propose un dispositif de soutien dont les prestations vont largement au-delà des possibilités actuelles de l'assurance-invalidité et d'autres partenaires pour l'assistance aux personnes en situation de handicap. Ces dernières pourront ainsi mener une vie plus autonome et participer plus activement à la vie sociale.

## Révision de l'ordonnance sur les activités professionnelles dans le secteur sanitaire

L'exécutif bernois a approuvé la révision de l'ordonnance sur les activités professionnelles dans le secteur sanitaire. Suite à l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions fédérales, les conditions d'au-

torisation des professions de la santé restant dans le champ d'application de la législation cantonale (acupunctrices et acupuncteurs, ambulancières et ambulanciers, droguistes, homéopathes, hygiénistes dentaires, naturopathes, opticiennes et opticiens, pédicures-podologues, thérapeutes en médecine traditionnelle chinoise) ont été vérifiées et ajustées. Les modifications portent essentiellement sur les modalités d'autorisation ainsi que sur la catégorisation des professions portant une nouvelle désignation et de certains groupes professionnels.

En outre, les masseuses médicales et les masseurs médicaux peuvent également obtenir une autorisation d'exercer comme professionnelles et professionnels de la santé à condition d'être titulaires d'un brevet fédéral de masseuse médicale ou de masseur médical, d'un diplôme ou d'un certificat de masseuse médicale ou de masseur médical conforme aux anciennes directives de la Croix-Rouge suisse (CRS) ou d'un certificat de capacité étranger reconnu comme équivalent par la CRS. Ces deux derniers diplômes seront explicitement reconnus suite à la révision.

## Subvention en faveur du projet "Produire et manger local" dans le Jura bernois

Le gouvernement du canton de Berne a approuvé l'octroi d'une subvention cantonale de 3 millions de francs en faveur du projet "Produire et manger local" dans le Jura bernois, qui vise à promouvoir la consommation de spécialités et produits issus de l'agriculture locale. Organisme porteur du projet, l'association « Produire et manger local » veut renforcer la production et la transformation de produits agricoles, mettre en place une solution logistique commune, mais également encourager et développer la commercialisation de produits et spécialités de la région. Le coût total du projet s'élève à 10,5 millions de francs. La subvention cantonale a été accordée sous réserve que la Confédération participe également au financement.

## Prêt pour la modernisation de la remontée mécanique de Schönried-Horneggli

Le Conseil-exécutif a approuvé un crédit d'engagement pour l'octroi d'un prêt d'investissement de 5 millions de francs et pour la garantie d'un prêt de la Confédération de 2,5 millions de francs en faveur de la société de chemins de fer de montagne Bergbahnen Destination Gstaad AG (BDG AG). Ce prêt servira à la construction d'une installation combinant télécabine et télésiège pour remplacer le télésiège actuel. La société BDG AG est un poids lourd économique dans le Saanenland, une région très dépendante du tourisme. Alors qu'elle emploie 150 personnes en été, elle devient en hiver l'un des principaux employeurs de la région, avec un effectif qui passe à 350 personnes. Cela justifie son encouragement au moyen d'un prêt sans intérêt remboursable dans le cadre de la nouvelle politique régionale (NPR).

## Bourse suisse aux spectacles

Le gouvernement bernois a renouvelé ses contrats de prestations avec la fondation Ballenberg, la fondation « alps – Musée Alpin Suisse » et l'association « t.Theaterschaffen Schweiz » concernant la Bourse

suisse aux spectacles pour la période 2024 à 2027. Des subventions d'exploitation d'un montant total de 2,6 millions de francs par an sont versées à ces institutions, que le canton de Berne soutient à titre d'institutions culturelles d'importance nationale, en vertu de la loi sur l'encouragement des activités culturelles. Les contributions sont allouées indépendamment d'une participation financière des communes. Les contrats de prestations actuels expirent à la fin de l'année.

## Subvention du Fonds de loterie et du Fonds d'encouragement des activités culturelles pour la transformation et la réorientation du château d'Aarwangen

Un grand projet de rénovation vise à transformer le château d'Aarwangen, qui date du XIII<sup>e</sup> siècle, en un pôle de rencontres moderne proposant une offre variée de loisirs, de formation et d'artisanat. Le Conseil-exécutif demande au Grand Conseil d'approuver à cet effet une subvention d'environ 1,85 million de francs à prélever sur le Fonds de loterie et une subvention de 60 000 francs à prélever sur le Fonds d'encouragement des activités culturelles. Vide depuis le départ du Tribunal régional en 2012, le château a été attribué par le canton de Berne à la nouvelle fondation du château d'Aarwangen, qui entend ouvrir les lieux à la population.

## Subventions du Fonds du sport

L'exécutif bernois a débloqué un montant total de 3,9 millions de francs prélevés sur le Fonds du sport. Une subvention de 494 000 francs est allouée au nouveau bâtiment d'infrastructure de l'installation sportive Sandreutonen à Münsingen tandis qu'une contribution de 760 000 francs servira à la rénovation de la piscine de Wyler à Berne. Les autres montants prélevés sur le Fonds du sport sont versés afin de promouvoir la relève dans le sport de compétition, notamment à l'Association de football Berne/Jura, à la Berner Oberländischen Skiverband, à l'Association cantonale bernoise de hockey sur glace ainsi qu'à la Fédération cantonale bernoise de natation. Le Fonds du sport met à disposition chaque année jusqu'à 4 millions de francs pour promouvoir la relève dans le sport de compétition.

**PRO SENECTUTE**  
PLUS FORTS ENSEMBLE

**Nous aidons les personnes âgées à rester autonomes le plus longtemps possible.**

**Soutenez-nous.**  
prosenectute.ch  
IBAN CH91 0900 0000 8750 0301 3



### Revalorisation du Marais de Mâche pour la sauvegarde des batraciens

Le Service de la promotion de la nature du canton de Berne (SPN) et la Ville de Bienne (Secteur des espaces verts et Service de l'environnement) vont débiter le 11 décembre 2023 les travaux de revalorisation du Marais de Mâche. L'objectif est d'augmenter le nombre de plans d'eau nécessaires à la reproduction des batraciens sur ce site de 3,7 hectares reconnu d'importance nationale.

#### Nombreuses espèces menacées

Noyau primordial dans le réseau écologique de la région, le Marais de Mâche abrite plusieurs espèces de batraciens gravement menacées, comme le crapaud calamite, le sonneur à ventre jaune et le triton palmé. Le Marais de Mâche sert également d'habitat au crapaud commun, à la grenouille rousse, au triton alpestre ainsi qu'aux diverses grenouilles vertes. Le grand nombre d'espèces présentes donne au site son importance et nécessite une protection particulière.

#### Augmenter le nombre de plans d'eau

Le projet prévoit la mise en place d'anneaux en béton étanches ainsi que la construction de plusieurs étangs avec une étanchéité à base d'argile, de membrane plastique ou d'une membrane plastique recouverte de béton. Certains plans d'eau seront munis d'une conduite de vidange qui facilitera leur entretien. Dans le cadre du projet, l'information aux visiteuses et aux visiteurs ainsi que leur guidage sur le site seront également renouvelés.

Les travaux débiteront le 11 décembre 2023 et devraient durer jusqu'à fin février 2024.

**Début des travaux de revitalisation du Fanel**  
Des travaux de revitalisation sont effectués dans cette partie de la réserve naturelle du Fanel. Le Service de la promotion de la nature du canton de Berne (SPN) va débiter courant décembre les travaux de revitalisation dans la réserve naturelle cantonale du Fanel. Le chantier concerne la bande de terre entre le canal de la Broye et les bas-marais de la lagune du Fanel, soit une surface d'environ 10 hectares.

Les travaux doivent renaturer les terrains agricoles attenants au marais afin de favoriser le réseau écologique entre ces deux zones. La valeur biologique de ces terrains sera augmentée en créant diverses structures et milieux naturels favorisant l'implantation d'un plus grand nombre d'espèces, notamment d'espèces rares typiques de ces milieux.

#### Nouveaux étangs

Le projet prévoit la construction de deux étangs en lieu et place de deux fossés, le creusement de trois baies attenantes à la lagune et la plantation de nouvelles haies. Les étangs sont conçus afin d'être à sec en période de basses eaux et d'offrir ainsi un milieu naturel dynamique favorable à certains amphibiens comme la rainette verte. Pour la création des étangs, des haies devront être éclaircies.

#### Calendrier des travaux

La première phase des travaux (coupes de bois) débiterà en décembre 2023. Les travaux de génie civil auront lieu durant l'été 2024 et les travaux de revalorisation agricole à l'automne 2024. En raison d'une contamination des sols à certains endroits, les

matériaux excavés devront être triés avant évacuation. Une partie sera transportée en décharge. Les matériaux propres pourront être revalorisés sur une zone agricole à proximité.

Le projet est financé par la Confédération suisse, le fond de régénération des eaux du canton de Berne, la société bernoise d'ornithologie (Berner Ala) et le fonds écologique BKW.

### Participation publique concernant la révision des dispositions régissant les zones protégées "Aaredelta Hagneck" et "Seestrand Lüscherz"

Le canton de Berne ouvre la procédure de participation publique concernant la révision des dispositions régissant les zones protégées « Aaredelta Hagneck » et « Seestrand Lüscherz ». Elle durera du 6 décembre 2023 au 31 janvier 2024. Des visites des lieux seront organisées samedi 16 décembre pour présenter les changements prévus au public intéressé.

#### Visites publiques

« Seestrand Lüscherz » : samedi 16 décembre 2023, de 9h30 à 11h30. Rendez-vous : parking du port de Lüscherz. Inscriptions : [info.anf@be.ch](mailto:info.anf@be.ch)

« Aaredelta Hagneck » : samedi 16 décembre 2023, de 13h30 à 15h30. Rendez-vous : Bistrot Martin Pêcheur, à côté de la centrale de Hagneck. Inscriptions : [info.anf@be.ch](mailto:info.anf@be.ch)

Informations complémentaires et dossier de participation : [www.be.ch/nature](http://www.be.ch/nature) et [www.be.ch/reserves-naturelles](http://www.be.ch/reserves-naturelles)

### Ouverture du Dialogue sur la forêt du Längholz

Le groupe Dialogue sur la forêt du Längholz s'est réuni à Bienne pour son premier échange mercredi 29 novembre dernier. Le but est d'améliorer la compréhension entre la population et l'économie forestière et de trouver une solution pour assurer une gestion durable de la forêt périurbaine du Längholz. L'Office des forêts et des dangers naturels a lancé ce projet après qu'un groupe de Biennois et de Biennois s'est opposé à une récolte de bois prévue sur une parcelle appartenant au canton. En janvier 2023, le groupe avait adressé au gouvernement une pétition munie de 1300 signatures, dans laquelle il demandait un moratoire sur la coupe et une table ronde avec la population.

La table ronde réunit des riveraines et des riverains ainsi que des représentantes et des représentants de communes, de l'économie forestière et sylvicole et d'organisations de protection. Elle recherche des solutions pour la gestion de la forêt du Längholz à proposer d'ici l'été 2024. Le groupe a été constitué par un processus participatif.

### Monuments historiques et énergie dans la revue Fachwerk

L'édition 2023 de la revue Fachwerk vient de paraître avec pour thème : monuments historiques et énergie. Cela fait longtemps que l'assainissement énergétique, la pose d'installations solaires sur les toitures ou encore l'intégration dans les sites des hautes cheminées des centrales à bois font partie intégrante du travail de conservation des monu-

ments historiques. Les conseillères et conseillers techniques œuvrent pour préserver autant que possible l'authenticité de ces bâtiments tout en les adaptant aux exigences actuelles, de concert avec les maîtres d'ouvrage et les corps de métier. Cette démarche inclut les économies d'énergie et la production d'énergies nouvelles. Le nouveau numéro de Fachwerk fait le point sur ce thème. Il propose également un florilège de monuments historiques récemment restaurés, de l'Oberland au Jura. Les objets présentés illustrent de manière exemplaire l'engagement des propriétaires ainsi que des architectes et des artisans et artisans qui ont été à l'œuvre.

L'édition 2023 de Fachwerk et toutes les éditions précédentes depuis 2014 sont accessibles en ligne. La version imprimée de l'édition 2023 peut être commandée auprès du Service des monuments historiques, à l'adresse : [denkmalpflege@be.ch](mailto:denkmalpflege@be.ch), tél. 031 633 40 30.

### Le canton libéralise le contrôle des installations de combustion à compter du 1<sup>er</sup> août 2025

**Les propriétaires d'installations de combustion pourront choisir librement qui contrôle leurs installations à compter du 1<sup>er</sup> août 2025. C'est la date choisie par le Conseil-exécutif pour mettre en vigueur la loi sur la protection de l'air et l'ordonnance afférente totalement révisée. Selon les nouvelles dispositions, le canton assumera la responsabilité de l'exécution des contrôles à la place des communes.**

Lors de sa session de printemps, le Grand Conseil a décidé de libéraliser le contrôle des installations de combustion. L'ordonnance sur la protection de l'air révisée entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2025, date à partir de laquelle la responsabilité des contrôles reviendra au canton. Celui-ci assumera donc les tâches suivantes à la place des communes : gestion des données, évaluation des mesures, ordonnance d'éventuelles mesures d'assainissement, dénonciations pénales en cas de contravention à la législation sur la protection de l'environnement. Ces tâches seront exécutées par le service compétent de la Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement, à savoir l'Office de l'environnement et de l'énergie (OEE).

#### Entrée en vigueur suffisamment tôt avant la période de chauffage

Le transfert de la responsabilité de l'exécution des communes au canton nécessite des travaux préparatoires. Il faut en particulier que l'OEE développe sa solution informatique. Les communes ont elles aussi besoin de suffisamment de temps pour prendre les dispositions nécessaires en vue du transfert. Au vu de ces contraintes, le Conseil-exécutif a choisi de mettre en vigueur les nouveaux actes législatifs sur la protection de l'air en août 2025 seulement.

#### Davantage de liberté pour les contrôles

En vertu des nouvelles dispositions, il appartient aux propriétaires d'installations de combustion de faire contrôler leurs installations, à la date et par l'entreprise de leur choix. Cela s'applique aux installations alimentées à l'huile "extra-légère" ou au gaz dont la puissance calorifique ne dépasse pas un mégawatt et – c'est nouveau – aux installations alimentées au bois dont la puissance calorifique ne dépasse pas 70 kilowatts.

# Instantané!

## Besoin de lumière

À la même période de l'année passée, le Conseil Fédéral avait encouragé ses citoyens à faire des économies d'énergie car nous n'étions pas sûr d'avoir assez d'électricité pour passer l'hiver. Mais pour 2023 c'est différent, après l'austérité, bienvenue au retour des lumières pour fêter Noël. Partout les communes font le choix de remettre la prise pour que les yeux des enfants et ceux qui le sont restés brillent à la vue de ces mille et une guirlandes lumineuses qui envahissent nos villes.

Une des raisons évoquées par les autorités pour expliquer ce choix est de vouloir apporter un peu de joie à leurs concitoyens ! En dehors des considérations économique-écologique, ce besoin de lumière est vital chez l'homme et lorsque l'on parle de lumière, je ne peux m'empêcher de penser à Celui qui est la lumière du monde (Jean 9.5). Matthieu a dit que "Quand quelqu'un allume une lampe, ce n'est pas pour la cacher ou pour la couvrir avec un seau. Au contraire, il la place bien en haut, et ceux qui entrent dans la maison voient la lumière". Que cette lumière puisse être bien en vue pour chacun de vous.

Didier Suter (pasteur)

## Agenda

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Fermeture hivernale.

[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) – [musee.laneuveville@bluewin.ch](mailto:musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Musée de la vigne du lac de Biemme, Chavannes / Gléresse

Fermeture hivernale.

Visites guidées et locations de salles sur demande

Renseignements: Tél. 032 315 21 32

[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) – [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

Vendredi	8.12.2023	20h30	Cosa Nostra jazz band
Vendredi	15.12.2023	20h30	Gala du 20 <sup>ème</sup>
Samedi	15.12.2023	20h30	Gala du 20 <sup>ème</sup>
Samedi	6.1.2024	20h30	Georges Chelon
Samedi	13.01.2024	20h30	Yoann Provenzano
Samedi	3.02.2024	20h30	Gwennyn
Samedi	10.02.2024	20h30	Jaël
Samedi	16.02.2024	20h30	Romain Didier
Jeu	29.02.2024	20h30	Pippo Pollina
Vendredi	8.03.2024	20h30	Phanee de Pool
Samedi	9.03.2024	20h30	Phanee de Pool
Ve-Sa-Di	15-17.03.2024		Boogie-Woogie festival
Vendredi	22.03.2024	19h00	Concert EMJB
Samedi	22.03.2024	17h00	Concert EMJB
Samedi	20.04.2024	20h30	Bergamote
Dimanche	21.04.2024	17h00	Bergamote
Vendredi	26.04.2024	20h30	enapARTé
Samedi	27.04.2024	20h30	enapARTé
Dimanche	28.04.2024	17h00	enapARTé

## Votre cœur bat pour vous. Faites-lui du bien.

p. ex. surveillez votre taux de cholestérol et de glycémie.

Nous avons d'autres bonnes idées pour votre santé:  
Fondation Suisse de Cardiologie, Berne  
Tél. 031 388 80 80, CP dons 10-65-0



Fondation Suisse de Cardiologie

[www.swisheart.ch](http://www.swisheart.ch)

### Paroisse réformée de La Neuveville

Vendredi 8 décembre

Cultes dans les homes, 9h50 Mon Repos et 10h45 Montagu 18h, repas pour les jeunes à la maison de paroisse

Dimanche 10 décembre, 2<sup>e</sup> Avent

Dès 10h, café - tresses offerts à la Blanche-Eglise

11h-12h, célébration de la lumière avec un orchestre de jeunes. John Ebbutt, pasteur, François Lilienfeld, directeur

Mercredi 13 décembre

14h30, chant à la maison de paroisse

18h-19h, veillée silencieuse devant les Epancheurs en soutien aux chrétiens persécutés à travers le monde.

Jeu

Dès 11h30 à la maison de paroisse, repas de Noël offert à tous les retraités, jeunes ou plus âgés. Chants de classes primaires et petit chœur. Méditation étoilée. Inscription sans tarder au secrétariat !

Samedi 16 décembre

17h, Noël des familles avec saynète à la Blanche-Eglise, puis dès 18h30, repas offert sur inscription à la maison de paroisse. Musique et chants sur scène.

À votre service, pasteurs : John Ebbutt : 032 751 28 57, 078 648 57 23, [j.ebbutt@macquality.ch](mailto:j.ebbutt@macquality.ch)

Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53.

Sara Holzmann, catéchète Cycle I, 079 654 63 58.

Julien Neukomm, catéchète Cycle II, 078 632 92 49.

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé : 032 751 10 35, [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet : [www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielerssee

Sonntag, 10. Dezember

17.20-18.30 Uhr, Kirche Twann: Aufführung Weihnachtsspiel KUV 3+, mit Rebecca Eggenberg und Leandra Ernst.

Mittwoch, 13. Dezember

14.15 Uhr, Restaurant Tanne, Gaicht: Advents-Gottesdienst. Mit Pfr. Peter von Salis und Alfred Schweizer (Musik). Fahrdienst bei Bedarf 078 741 37 64.

Pikettdienst

8. bis 31. Dezember: Pfr. Peter von Salis (Telefon 078 741 37 64)

[www.kirche-pilgerweg-bielerssee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielerssee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

Messe dominicale

Dimanche 10 décembre, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption, La Neuveville.

Éveil à la foi : "Les 5 sens"

Rencontre œcuménique samedi 2 décembre à l'église de Diesse, de 16h30 à 18h, pour tous les enfants de 3 à 6 ans du Plateau de Diesse et de La Neuveville.

Près de 20 enfants ont participé à la 1<sup>ère</sup> rencontre, le 11 novembre, consacrée à l'écoute. Une approche ludique et joyeuse des 5 sens !

CATECHESE – JEUNESSE – LA NEUVEVILLE

Samedi 2 décembre, de 10h à 11h30 : confection de biscuits de Noël dans la grande salle de paroisse.

Parcours 3H-4H

La Neuveville : rencontre enfants

Mercredi 13 décembre, de 14h à 15h30, salle de caté.

Parcours Communion

La Neuveville : rencontre enfants

Mercredi 13 décembre, de 14h à 15h45, salle de caté.

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

Contes et magie lumineuse

Vendredi 8 décembre, 19h, église de Diesse, un récit inédit de la naissance de Jésus au fil d'un dialogue entre contes et prestidigitation, dès 6 ans, entrée libre, collecte

Dimanche 10 décembre

Culte à Diesse, 10h participation du Chœur de Lignièrès, service de voiture (voir ci-dessous)

Service de voiture

9h35 école à Prêles/ 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse.

### Paroisse de Nods

Dimanche 10 décembre

16h, culte de Noël par le cycle I, suivi d'un moment de partage et d'une collation.

Lundis 11 et 18 décembre

18h30 à 19h à la cure à Nods, entrons dans l'Avent pour accueillir Noël: un temps d'écoute, de prière, de méditation et de silence, une respiration dans le tour-

## 15 / Paroisses

billon de la vie.

Lundi 11 décembre 2023

19h30, à la cure à Nods, assemblée de paroisse.

Mardi 12 décembre

9h à la cure, lecture biblique et prière.

Récolte de biscuits pour les réfugiés ukrainiens de Prêles

Une initiative œcuménique des églises de Diesse, Nods, La Neuveville et de la pastorale catholique (voir communiqué)

Contacts

M. le Pasteur Marco Pedrolì est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email [marco.pedroli@sunrise.ch](mailto:marco.pedroli@sunrise.ch)

N'hésitez pas à le contacter !

Catéchète professionnelle

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie.

Cours message ou réflexion et partages en groupes.

(également en streaming)

2<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels.

Sans streaming

4<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main.

(également en streaming)

Si 5<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site

[www.labri.ch/agenda](http://www.labri.ch/agenda)

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou [pasteur@labri.ch](mailto:pasteur@labri.ch)

## BISCUITS ŒCUMÉNIQUES POUR LE CENTRE DE RÉFUGIÉS DE PRÊLES

Du 11 au 18 décembre 2023, les paroisses réformées et catholique de la région vous proposent une action aussi solidaire que savoureuse !

Les paroisses réformées de La Neuveville, de la commune mixte de Plateau de Diesse et de Nods, ainsi que l'Unité pastorale catholique de Biemme-La Neuveville lancent une action solidaire en faveur du Centre de réfugiés de Prêles. Un geste simple, certes, mais qui fera pétiller les yeux et gazouiller les papilles de nombreuses personnes.

**Nous vous invitons à déposer des paquets de biscuits du lundi 11 décembre au lundi 18 décembre 2023 !**

Les paroissiennes et paroissiens qui le souhaiteront pourront venir déposer – dans un panier mis à disposition au fond des églises concernées par cette action – un ou plusieurs paquets de biscuits de Noël. Ces paniers se trouveront dans les églises réformées de La Neuveville (Blanche-Eglise), de Diesse et de Nods, ainsi qu'à l'église catholique Notre-Dame de l'Assomption, à La Neuveville. Ces biscuits seront ensuite distribués aux résidents du centre de réfugiés.

Nos Eglises vous remercient d'ores et déjà de votre collaboration fraternelle.

### Pharmacie

0842 24 24 24 (gratuit)

### Médecin

Numéro d'urgence si votre médecin traitant n'est pas atteignable : 0900 900 024 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) [cabinetdurgencesbienne.ch](http://cabinetdurgencesbienne.ch)

### Dentiste

0900 90 39 03 (1.95mn Fr. à partir du réseau fixe) La Neuveville, Cerlier, Anet, Täuffelen, Perles Longeau, Brügg, Nidau, Biemme. Les soins du service dentaire d'urgence sont payables au comptant.